



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

CESSION A HABITAT SUD DEUX-SEVRES DE
PARCELLES DE TERRAINS POUR LA
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET LA
RESIDENTIALISATION DANS LE CADRE DU
P.R.U.S. - RUE GEORGES MELIES.

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

URBANISME ET FONCIER

**CESSION A HABITAT SUD DEUX-SEVRES DE PARCELLES DE
TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET
LA RESIDENTIALISATION DANS LE CADRE DU P.R.U.S. - RUE
GEORGES MELIES.**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale (P.R.U.S.) Tour-Chabot/Gavacherie prévoit la construction par Habitat Sud Deux-Sèvres (H.S.D.S.) de 15 logements collectifs sur une parcelle appartenant à la Ville, ainsi que la résidentialisation et la réhabilitation des immeubles sis 2 à 6 et 8 à 16 rue Georges Méliès. Les permis de construire ont été obtenus en 2010 et 2011.

Afin de permettre à H.S.D.S. d'obtenir les prêts nécessaires auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations qui exige préalablement que le foncier soit ou devienne propriété du maître d'ouvrage, il est nécessaire de lui céder les terrains dont il a besoin.

En ce sens, une partie de la parcelle BE n° 329 (ancienne parcelle n° 61) serait cédée pour la construction des 15 logements collectifs et une autre partie pour la résidentialisation des immeubles 2 à 6 et 8 à 16 rue Méliès.

Il est précisé que les superficies exactes seront déterminées par géomètre-expert seulement en phase finale de chantier, afin d'éviter toute erreur. A ce stade et pour mémoire, la surface de terrain nécessaire à la construction des 15 logements collectifs est de l'ordre de 1800 m².

D'autre part, le prix de cession par la Ville à H.S.D.S., est fixé à 20 € H.T. le m² pour le terrain nécessaire à la construction des 15 logements collectifs.

Cette cession sera assujettie à la TVA sur la marge dont le calcul sera effectué après détermination des surfaces.

Le terrain destiné à la résidentialisation est cédé à l'Euro symbolique, conformément à la matrice financière prévue dans la convention A.N.R.U. de 2007.

Les frais d'acte seront supportés par H.S.D.S.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à H.S.D.S. des parties de terrain à prendre dans la parcelle BE n° 329 ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir et tous documents se rapportant à ce dossier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL